ÉCOLOGIE & TRANSITION · FICHE MESURE

Plan France Climat 2030

Plan France Climat 2030 : combien ça coûterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
180 Md€	**100 Md€**	**−20 Md€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans	soit −100 Md€ sur 5 ans · dégrade le solde public

Vecteur juridique : Loi cadre Climat-Énergie + LF + décrets + révision Codes construction, urbanisme, énergie

Résumé

Refonte institutionnelle et opérationnelle de la politique climatique française. Création d'un ministère du Climat et de l'Énergie autonome regroupant les compétences transition écologique + énergie + logement (volet rénovation) + transports (volet décarboné), accompagné d'un Comité Indépendant du Climat à la britannique avec pouvoir d'injonction. Trajectoire chiffrée : 380 Mt CO2 aujourd'hui → 270 Mt en 2030 (-29 %), neutralité 2050. Cinq piliers d'action : (1) Énergie : 14 EPR2 + SMR français + doublement renouvelables + efficacité ; (2) Rénovation thermique massive (700 k logements/an, gratuité pour les bas revenus) et construction passive obligatoire ; (3) Mobilité décarbonée avec fin des thermiques 2035 et création d'une filière française du recyclage batteries (80 % de récupération matériaux d'ici 2035) ; (4) Industrie verte (batteries, hydrogène, panneaux solaires, vélos) ; (5) Adaptation et agriculture (eau, forêts, agroécologie). Financement par taxe carbone ciblée sur les très hauts émetteurs, emprunt patriotique climatique de 80 Md€, et redéploiement. Effet emploi : +500 000 emplois sur 5 ans.

Financement

Coût brut sur 5 ans : ~180 Md€

- Programme nucléaire (EPR2 + SMR + filière) : ~50 Md€ sur 5 ans (l'essentiel après 2030)
- Renouvelables (subventions + réseaux + stockage) : ~25 Md€
- Rénovation thermique (gratuité ménages modestes + aides) : ~50 Md€
- Mobilité (bornes, prime conversion, recyclage batteries) : ~20 Md€
- Industrie verte (subventions filières, R&D) : ~15 Md€
- Adaptation, agriculture, forêts : ~10 Md€
- Institutions (Ministère Climat, CIC, SGPE renforcé) : ~1 Md€
- Transports collectifs (infrastructure) : ~9 Md€

Recettes nouvelles brutes sur 5 ans : ~80 Md€

- Emprunt patriotique climatique 2028 : ~80 Md€ (capital, à rembourser sur 10-15 ans avec intérêts modérés)
- Taxe carbone ciblée hauts émetteurs : ~15-20 Md€ cumulés
- CBAM européen (part française) : ~10-15 Md€ cumulés
- Économies importations énergie (gaz, pétrole) : ~10-15 Md€ cumulés au fil de l'autonomie croissante
- Effet recettes fiscales (IS, IR, TVA) des 500 k emplois créés : ~15-20 Md€ cumulés

Solde net sur 5 ans : ~+100 Md€ de coût net pour les finances publiques, soit ~20 Md€/an en moyenne (montée en charge progressive). C'est un investissement majeur — le climat n'est pas une "économie immédiate" mais une assurance pour le futur, une souveraineté retrouvée, et un moteur d'emplois.

Articulation budgétaire avec le programme : ce coût net est partiellement absorbé par les économies dégagées par les autres mesures (E1 retraites, G niches fiscales, H TVA sociale). Le solde global du programme reste positif (~80-100 Md€ cumulés sur 5 ans), tout en finançant un effort climatique majeur. Le climat passe ainsi devant d'autres priorités politiques.

Effets indirects à long terme :

- Baisse importation énergie : ~20-30 Md€/an à horizon 10 ans
- Amélioration santé publique : 40 000 morts prématurés évités/an liés à la pollution = ~20 Md€/an de coûts sociaux et économiques évités
- Souveraineté énergétique et industrielle stratégique non chiffrable mais essentielle géopolitiquement

Calendrier

- **An 1.** Création du Ministère du Climat et de l'Énergie. Loi cadre adoptée. Création du Comité Indépendant du Climat. Lancement de l'accélération du programme nucléaire (déblocage administratif des chantiers EPR2). Premier rapport du CIC sur la trajectoire. Lancement du plan recyclage batteries.
- **An 2.** Démarrage opérationnel : Plan Marshall rénovation thermique avec gratuité pour les modestes (~400 k logements rénovés cette année). Premier emprunt patriotique climatique 2028 (~80 Md€ collectés). Mise en service des taxes carbone ciblées. Premières usines de recyclage batteries en construction.
- **An 3.** Montée en charge : 600 k logements rénovés. Premiers SMR français en démonstration. Filière vélo française réactivée. CBAM européen pleinement opérationnel. Bilan à mi-parcours du CIC.

- **An 4.** Régime de croisière : 700 k logements rénovés/an. Première usine de recyclage batteries opérationnelle. Bornes de recharge à 350 k unités. Évaluation indépendante par France Stratégie.
- **An 5.** Bilan public complet : émissions 2030 (vérification cible 270 Mt), emplois créés, dépendance énergétique réduite, qualité de l'air, satisfaction des ménages rénovés. Arbitrages sur la poursuite (cible 2035).

Indicateurs de succès

- Émissions GES totales France (objectif : 380 Mt → 270 Mt en 2030).
- Nombre de logements rénovés par an (objectif : 700 000/an d'ici an 3).
- Capacité énergétique installée par source (nucléaire, éolien, solaire, hydrogène).
- Part des matériaux critiques recyclés en filière française (objectif : 80 % d'ici 2035).
- Nombre d'emplois nets créés ou maintenus dans la transition (objectif : +500 k sur 5 ans).
- Indépendance énergétique (% d'énergie produite localement, objectif : 80 % en 2035).
- Qualité de l'air (PM2.5, NO2) — corrélée à la baisse des morts prématurés liés à la pollution.
- Conformité aux objectifs intermédiaires fixés par le Comité Indépendant du Climat (rapports annuels publics).
- Coût net pour les finances publiques (suivi annuel data.gouv.fr).

Public cible

Bénéficiaires directs :

- Ménages modestes : rénovation thermique gratuite, prime conversion renforcée, prime mobilité douce.
- Salariés des filières en transition : 500 000 emplois créés ou maintenus (rénovation, recyclage, industrie verte, énergie).
- Collectivités locales : moyens renforcés pour adaptation, transports, urbanisme.
- Agriculteurs en transition agroécologique : paiements pour services environnementaux, formation, accompagnement.

Bénéficiaires indirects : ensemble des Français à travers la baisse de la pollution de l'air (santé publique), la réduction de la dépendance énergétique aux puissances étrangères, la résilience accrue face aux événements climatiques, et la croissance de filières industrielles souveraines.

Concernés par les contraintes / contributions : grosses industries émettrices (taxe carbone complémentaire), propriétaires de jets privés et yachts (taxe ciblée), propriétaires de logements F-G (obligation rénovation lors mutation), constructeurs automobiles (fin des thermiques 2035), tous les acteurs de la construction (RE2030 obligatoire).

Sources

- Citepa — Inventaire national des émissions de GES (publication annuelle) — https://www.citepa.org
- Haut Conseil pour le Climat — Rapports annuels (transformés ici en Comité Indépendant du Climat) — https://www.hautconseilclimat.fr
- Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) — Documents officiels — https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc
- Climate Change Committee (UK) — Modèle institutionnel de référence — https://www.theccc.org.uk — Comité indépendant britannique qui a permis -50 % d'émissions UK depuis 1990 sous 4 gouvernements différents.
- ADEME — Études sur la rénovation thermique et la transition énergétique — https://www.ademe.fr
- France Stratégie / I4CE — Coûts et trajectoires de la transition écologique — https://www.strategie.gouv.fr
- Convention citoyenne pour le climat (2020) — Propositions structurantes — https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr
- EDF / Naval Group / CEA — Programme Nuward (SMR français) — https://www.nuward.com
- Verkor, ACC, Stellantis-Mercedes-TotalEnergies — Filière batteries française émergente — https://www.verkor.com
- Santé Publique France — Études sur les morts prématurés liés à la pollution (40 000/an) — https://www.santepubliquefrance.fr
- CBAM — Règlement européen sur l'ajustement carbone aux frontières — https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/plan-france-climat-2030/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.